

**Communiqué de presse — 1<sup>er</sup> octobre 2026**

**L'OPPBTP et Procivis s'engagent pour intégrer durablement la prévention au cœur des projets de construction de logements**

**Le 24 septembre 2026, à l'occasion du Congrès Hlm de Bordeaux, l'OPPBTP et Procivis ont signé une convention de partenariat pluriannuel pour renforcer la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail dans les projets de construction, de rénovation et de réhabilitation de logements. Objectif : faire évoluer durablement les pratiques de prévention de tous les acteurs de la chaîne de construction, du maître d'ouvrage aux entreprises du BTP.**



*Signature de la convention de partenariat au Congrès Hlm de Bordeaux, le 24 septembre 2026*

Évolution des modes constructifs, changement climatique, raréfaction des ressources : le secteur du logement se transforme en profondeur. Intégrée dès les premières phases d'un projet, la prévention des risques professionnels améliore les conditions de travail, réduit les accidents et renforce la qualité des opérations.

**Intégrer la prévention le plus en amont des opérations**

La convention donne aux maîtres d'ouvrage du réseau Procivis des moyens concrets pour intégrer la prévention dès la programmation, la conception et les choix techniques. Elle met à leur disposition les ressources de l'OPPBTP sur des sujets ancrés dans leur réalité opérationnelle : gestion des interfaces, coactivité, choix et coordination des intervenants sur le chantier.

### **Des ressources adaptées aux opérations de logement**

Les deux partenaires co-élaboreront des guides, des fiches opérationnelles et des outils de suivi pensés pour les maîtres d'ouvrage, sur des thématiques telles que les opérations en site occupé, les installations de chantier, les chantiers urbains complexes, le Lean Construction, la construction hors site, les matériaux biosourcés ou le béton bas carbone.

### **Expérimenter et partager les bonnes pratiques**

Des sociétés volontaires du réseau Procivis testeront de nouvelles pratiques, pour mesurer l'impact des nouveaux modes constructifs sur les conditions de travail et repérer celles qui améliorent à la fois la prévention, la qualité, les coûts et les délais. Les retours d'expérience seront partagés avec l'ensemble du réseau.

### **Deux partenaires engagés pour la prévention**

*« La prévention ne peut pas reposer sur les seules entreprises qui interviennent sur les chantiers. Elle doit être pensée dès la conception des opérations et partagée par l'ensemble des acteurs de la chaîne de construction. En nous associant à Procivis, nous souhaitons donner aux maîtres d'ouvrage les moyens d'intégrer pleinement ces enjeux dans leurs pratiques et leurs décisions. »*

**Paul Duphil**, Secrétaire général de l'OPPBTP

*« Procivis a vocation à accompagner ses membres face aux transformations du secteur de l'habitat et à les aider à répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés. La santé et la sécurité au travail font pleinement partie de ces enjeux. Ce partenariat avec l'OPPBTP nous permet de mettre à disposition de notre réseau une expertise reconnue et de construire des réponses concrètes, adaptées aux réalités des opérations de logement. »*

**Guillaume Macher**, Directeur général de Procivis

### **Une démarche inscrite dans la durée**

La convention prend effet le 1<sup>er</sup> octobre 2026 pour deux ans, renouvelable une fois.

## **Première action concrète**

### **Un webinaire le 8 octobre**

pour présenter les ressources de l'OPPBTP aux sociétés du réseau Procivis.

Avec ce partenariat, l'OPPBTP et Procivis entendent inscrire durablement la prévention dans les pratiques des acteurs du logement et améliorer les conditions de travail des professionnels intervenant sur les chantiers.

### **À propos du réseau Procivis**

Procivis est un acteur complet de l'habitat, proposant son expertise sur toute la « chaîne du logement » : maison individuelle, promotion, aménagement, logement social, services immobiliers. Réseau coopératif centré sur l'humain, Procivis réinvestit la totalité de ses bénéfices dans son développement et dans des missions d'intérêt général : rénovation énergétique, adaptation des logements aux personnes âgées et handicapées, etc. Membre de l'Union sociale pour l'habitat (USH), il est très investi au sein du mouvement Hlm.

Retrouvez Procivis sur [procivis.fr](https://procivis.fr)

### **À propos de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP)**

L'OPPBTP est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions l'expertise pour identifier les solutions de prévention, la promotion en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'accompagnement des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 14 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la

prévention un véritable levier de performance et de progrès. Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et à distance :

- › **information** pour connaître l'actualité de la prévention : guides techniques, fiches pratiques, actualité la plus récente de la prévention et contact permanent sur les réseaux sociaux, accessibles depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) ;
- › **assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates, notamment sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr), où des experts répondent aux questions en ligne ; les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes leurs démarches (PPSPS, Document unique...) ;
- › **assistance technique terrain** : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions, et organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité (travaux en hauteur, risque routier...) ;
- › **conseil** : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement ;
- › **formation 100 % BTP** destinée aux professionnels, avec des modules spécialisés en présentiel et à distance ;
- › **formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : enseignants et étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr), [oppbtp.com](http://oppbtp.com) et [moa-batissez-en-prevention.fr](http://moa-batissez-en-prevention.fr)